Volume 1, Numéro 1 Avril 2005

Dans ce numéro :

- P2 Santé Canada et le PFUN
- P3 Tenue d'un atelier dans le cadre du Programme des agents de service du PFUN

Les exercices Pacific Watch mettent à l'essai le SNICU

S'amuser avec les mots

P4 Santé Canada met en œuvre ARGOS

Brian Ahier accepte un poste à l'AEN

P5 Surveillance du corps entier pour la contamination radiologique

> L'exercice Fermi II vérifie les capacités du laboratoire

P6 Le coin des sciences : Le BRP est reconnu

Lignes directrices pour soumettre un article à LIAISON

Nous vous souhaitons la bienvenue à LIAISON!

Jean Patrice Auclair

Chef, Division de la préparation et de l'intervention aux urgences nucléaires Bureau de la radioprotection

J'ai le plaisir de dévoiler la première édition de LIAISON, un bulletin de nouvelles électronique consacré à la promotion d'un échange ouvert et large d'information au sujet de la préparation aux urgences nucléaires et de l'intervention en cas d'urgences au Canada, en partageant de manière objective des nouvelles et des informations parmi les intervenants du milieu. Notre vision consiste à favoriser une relation visible axée sur l'engagement et la collaboration parmi tous les intervenants œuvrant dans les domaines de la planification d'urgence radiologique et nucléaire, de la préparation aux urgences et de l'intervention pour le bien de l'ensemble des Canadiens.

Le bulletin LIAISON est publié par la Division de la préparation et de l'intervention aux urgences nucléaires (DPIUN) de Santé Canada et est destiné aux partenaires et aux intervenants qui participent au Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN).

Nous avons créé LIAISON parce qu'il est important, selon nous, d'assurer une meilleure communication régulière entre les intervenants du PFUN. Le bulletin LIAISON sera publié trois fois l'an, et nous espérons qu'il deviendra un outil de dialogue ouvert et constant grâce auquel nous pourrons partager nouvelles et information.

À la recherche de bénévoles

Pour que LIAISON puisse fournir l'information qui vous intéresse, nous avons besoin de vous.

Nous sommes en train de créer un comité de rédaction consultatif qui comptera des représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires. Le comité fera office de conseil de surveillance – il offrira des conseils et des directives en matière de rédaction au personnel de LIAISON – et ses membres se réuniront deux fois tous les quatre mois pendant quelques heures, soit en personne, par téléconférence ou par rencontre Web, afin de planifier, de passer en revue et d'approuver les articles qui figureront dans les numéros à venir du bulletin LIAISON.

Je vous invite à présenter votre candidature afin de devenir membre du comité consultatif. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de rédaction du bulletin LIAISON à l'adresse électronique suivante : liaison@hc-sc.gc.ca

Commentaires? Suggestions?

Je vous invite également à nous faire parvenir tout commentaire, toute suggestion et toute information que vous souhaiteriez voir dans le bulletin. Pour en savoir plus long sur la façon de présenter un article, veuillez communiquer avec le chef de rédaction du bulletin LIAISON (liaison@hc-sc.gc.ca) et vous reporter aux « Lignes directrices pour soumettre un article à LIAISON », à la page 6.

J'espère que le bulletin LIAISON vous plaira et j'attends avec impatience vos commentaires.



Santé Canada et le PFUN

Deux accidents radiologiques d'envergure internationale ont eu lieu à la fin des années 1970. Ces accidents ont soulevé l'inquiétude de la population, ce qui a mené le gouvernement fédéral à dresser un plan fédéral en cas d'urgence nucléaire.

En 1984, le Parlement a accordé à Santé et Bien-être Canada (l'ancien nom de Santé Canada) la responsabilité première d'administrer le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN) et de coordonner les efforts de préparation, à l'échelle du gouvernement fédéral, à des urgences radiologiques et nucléaires. On a publié la première version du plan à l'automne de la même année.

On décrit dans le PFUN la nature de la collaboration entre les ministères fédéraux dans le but de coordonner les activités d'intervention fédérale et de soutenir les services aux provinces et aux territoires en cas d'urgence radio-nucléaire. On y décrit, en particulier, l'autorité du gouvernement fédéral, l'organisation d'urgence et la notion des opérations en cas d'urgence nucléaire. On y décrit aussi les politiques de préparation à des urgences et les principes de planification du gouvernement fédéral ainsi que les responsabilités fédérales des organisations participantes, et on y précise les relations entre les organisations de gestion des urgences fédérales et provinciales. Le PFUN est un document qui fait constamment l'objet de modifications et de mises à jour.

Historique du PFUN

L'historique met au premier plan les événements et les activités qui ont eu une incidence sur le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire.

1978

COSMOS 954, satellite nucléaire soviétique, s'écrase dans les Territoires du Nord-Ouest le 24 janvier 1978. Le nettoyage, projet coordonné par les États-Unis et le Canada, a souligné l'importance d'un plan fédéral de préparation et d'intervention aux urgences nucléaires.

1979

Un accident a lieu le 28 mars 1979 à la centrale nucléaire Unit 2, à Three Mile Island. L'accident souligne l'importance d'une stratégie de communication et de plans nationaux et internationaux en cas d'urgence nucléaire en temps de paix.

1984

Le premier ministre Pierre Trudeau assigne au ministre de la Santé et du Bien-être le rôle directeur dans l'élaboration et le maintien d'un plan d'urgence nucléaire ou radiologique national.

La première version du *Plan d'intervention fédéral en cas d'urgence nucléaire* (PIFUN) est publiée à l'automne de la même année.

1986

Le pire accident impliquant un réacteur nucléaire au monde a lieu à Tchernobyl, en Ukraine, le 26 avril 1986. L'accident souligne l'importance de tenir compte des conséquences transfrontalières dans les plans d'urgence nationaux.

Le Canada ratifie deux conventions de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) – la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique.

1988

La *Loi sur la protection civile* est adoptée et établit la préparation aux urgences comme une activité requise du gouvernement fédéral.

La *Loi sur les mesures d'urgence* est adoptée. Elle définit une « urgence nationale » et les pouvoirs du gouvernement fédéral.

1991

Grâce aux leçons tirées de l'accident de Tchernobyl, la deuxième version du PIFUN est publiée.

1992

Des rapports de conseils consultatifs des sciences indépendants et du vérificateur général contribuent à cerner des améliorations à apporter à l'état de préparation du Canada à une urgence nucléaire.

1993

On met à l'essai le PIFUN dans le cadre d'INEX-1, exercice nucléaire international organisé par l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDÉ).

1996

Le PIFUN est réécrit après un examen exhaustif de deux ans et est renommé *Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire* (PFUN).

Le Canada et les États-Unis ratifient le *Plan d'intervention conjoint Canada-États-Unis en cas d'urgence radiologique* (PICUR).

Le PFUN est mis à l'essai au cours du premier de quatre exercices INEX-2 organisés par la Suisse.

1997

La troisième version du PFUN est publiée, de même que cinq annexes provinciales pour les provinces comptant des centrales nucléaires ou qui accueillent des navires à propulsion nucléaire.

1999

Le PFUN est mis à l'essai au cours de CANATEX-3 (un exercice national canadien) et simultanément avec le quatrième des exercices internationaux INEX-2, dont le Canada était l'hôte.



Le 30 septembre 1999, un accident nucléaire a lieu dans une usine de conversion d'uranium à Tokaimura, au Japon. Selon le gouvernement japonais, l'accident à Tokaimura a atteint le niveau 4 sur l'Échelle internationale des événements nucléaires.

2001

Santé Canada participe à JINEX 1 (exercice nucléaire international conjoint) au mois de mai 2001 afin d'évaluer l'état de préparation du Canada en cas d'urgence et son intervention en cas d'accident impliquant un réacteur nucléaire à l'étranger.

Les attentats terroristes du 11 septembre se produisent. Les mesures de lutte contre le terrorisme et la sécurité nationale deviennent des priorités et une quantité importante de ressources supplémentaires sont affectées au PFUN afin de se préparer au contexte sans cesse changeant des menaces.

On apporte la dernière main à la quatrième version du PFUN.

Le sous-ministre de la Santé signe le PFUN et 13 ministères et organismes fédéraux l'endossent.

2004

Le gouvernement adopte une politique de sécurité nationale. Le PFUN continuera d'évoluer afin d'améliorer l'état de préparation du Canada à des urgences radio-nucléaires.

Tenue d'un atelier dans le cadre du Programme des agents de service du PFUN

On a organisé un atelier de formation d'appoint dans le cadre du Programme des agents de service du PFUN le 12 janvier dernier, à Ottawa.

L'atelier s'adressait au personnel dont le nom avait déjà figuré sur la liste des agents de service du PFUN ou aux membres du personnel qui étaient considérés comme des personnes possédant de l'expérience équivalente. On a enseigné aux participants les nouvelles procédures que doivent suivre les agents de service et, une semaine plus tard, on a évalué l'intervention de ces derniers dans le cadre de scénarios d'urgence.

La prochaine séance de formation d'appoint dans le cadre du Programme des agents de service du PFUN est prévue provisoirement pour la fin du printemps 2005. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jean-Patrice Auclair, chef, DPIUN, Bureau de la radioprotection (BRP), par téléphone, au (613) 954-6676, ou par courrier, à l'adresse suivante : JP_Auclair@hc-sc.gc.ca

Les exercices Pacific Watch mettent à l'essai le SNICU

On a organisé des exercices Pacific Watch à Vancouver, à Victoria et à Ottawa, à l'appui de l'Initiative portant sur la sûreté maritime. Mis au point par la Division des exercices nationaux de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC), les exercices avaient pour but de mettre à l'essai et de valider le Système national d'intervention en cas d'urgence (SNICU) dans le contexte d'une menace terroriste sur les voies maritimes.

Séminaire et exercice d'orientation : la première partie de l'exercice portait sur la gestion pluri-gouvernementale d'urgence d'une menace maritime impliquant des armes de destruction massive. Les objectifs de la première partie de l'exercice, qui a eu lieu à Vancouver le 23 novembre 2004, étaient de faire connaître aux participants la Politique de sécurité nationale, le SNICU, le Centre des opérations du gouvernement (COG) et le principe des centres d'opérations de la sûreté maritime (COSM) afin de leur permettre d'étendre la notion du SNICU et des COSM et de fournir des commentaires de l'extérieur au sujet du développement du concept des COSM.

La deuxième partie était un exercice fonctionnel qui portait essentiellement sur la collaboration entre le COG à Ottawa et le COSM régional à Victoria. Tenu le 14 décembre 2004, l'exercice avait pour objectif d'évaluer les processus et les procédures du SNICU, d'obtenir des commentaires concernant les améliorations à apporter au SNICU et de fournir des commentaires de l'extérieur au sujet du développement du concept des COSM.

Parmi les participants à l'exercice Pacific Watch, citons l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le ministère des Pêches et Océans, la Garde côtière canadienne, Affaires étrangères Canada, le ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada, Transports Canada et SPPCC. Des représentants de la Colombie-Britannique et de plusieurs administrations locales ont également participé à la première partie.

S'amuser avec les mots



1) ETIRESV: Indice: rem 2) ANIOTIONSI: Indice: positif

3) OSNFISI: Indice: division

Vous pourrez trouver tous les termes dans notre glossaire : http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/dpiun/glossaire.htm



Santé Canada met en œuvre ARGOS

Brian Ahier

Chef, Section de coordination d'évaluation technique Division de la préparation et de l'intervention aux urgences nucléaires Bureau de la radioprotection

Santé Canada, en partenariat avec le Centre météorologique canadien (CMC) d'Environnement Canada et d'autres partenaires fédéraux clés, met en œuvre le Système opérationnel de notification d'accidents et d'aide à la prise de décisions (ARGOS).

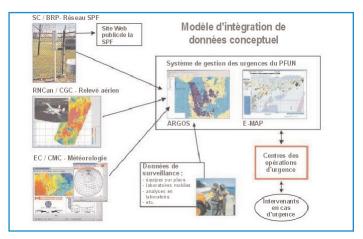
Un système d'appui au processus décisionnel en cas d'urgence nucléaire, ARGOS améliorera la coordination et l'interopérabilité entre les partenaires du PFUN, car il peut faciliter une intervention rapide et coordonnée en cas d'incident radiologique ou nucléaire, assurer une prise de décisions efficace et fournir de l'information vitale aux responsables des opérations.

ARGOS est le fruit d'une collaboration avec l'agence de gestion des urgences danoise du ministère danois de la défense et le Prolog Development Center au Danemark. Le financement pour ARGOS a été fourni dans le cadre de l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC). Le système devrait fonctionner d'ici au mois de mars 2005.

ARGOS est déployé comme outil opérationnel d'urgence radiologique ou nucléaire. Il donne à l'organisation d'intervention nationale du PFUN la capacité d'intégrer et d'évaluer de grandes quantités d'information d'évaluation dynamique pluridisciplinaire à sources multiples. Cette information comprend la modélisation météorologique, les capacités de surveillance et de prévision offertes par le CMC, des données de surveillance radiologique de Santé Canada, de la Commission géologique du Canada et d'autres organismes ainsi que l'évaluation de la dose d'irradiation et des contremesures.

ARGOS a été configuré pour synchroniser et importer des données météorologiques de l'heure et les prévisions météorologiques pour l'Amérique du Nord en vue de les étudier et de réaliser une modélisation atmosphérique de courte portée, de même que de lancer des exécutions du modèle de dispersion à grande portée au centre d'informatisation du CMC à Dorval, au Québec. En parallèle, le CMC améliore ses capacités de modélisation, lesquelles seront intégrées directement à ARGOS. Le tout vise à assurer une modélisation de dispersion de l'échelle régionale à l'échelle urbaine au moyen d'une seule et unique interface.

On a modifié l'infrastructure de l'ARGOS au sein des bureaux de Santé Canada pour qu'on puisse établir un lien avec le réseau de surveillance gamma à point fixe de Santé Canada. Ce réseau est en cours de déploiement au Canada, autour des installations nucléaires et d'autres régions à accès restreint.



Le système d'appui au processus décisionnel ARGOS.

Santé Canada établit aussi des liens entre ARGOS et le National Atmospheric Release Advisory Center du département américain de l'Énergie et avec les codes d'évaluation des urgences provinciaux.

Finalement, on a mis en œuvre un projet visant à étendre l'accès aux produits approuvés d'ARGOS par l'intermédiaire du site Web des communications d'urgence à accès limité du PFUN et du système Web d'information géographique nucléaire de E-MAP qui a été conçu et mis en œuvre en partenariat avec Environnement Canada – Région de l'Atlantique.

Brian Ahier accepte un poste à l'AEN

Brian Ahier, chef de la Section de coordination d'évaluation technique (SCET) de la DPIUN, a accepté un poste de spécialiste en radioprotection à l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN). Le mandat est de trois ans.

L'AEN est une agence spécialisée relevant de l'OCDÉ. Sa mission consiste à aider les pays membres à maintenir et à développer, grâce à la coopération internationale, les principes scientifiques, technologiques et juridiques requis pour assurer une utilisation sûre, écologique et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Eric R. Pellerin a été nommé chef intérimaire de la SCET, DPIUN. On peut communiquer avec lui par téléphone, au (613) 954-1072, ou par courrier, à l'adresse suivante : Eric_Pellerin@hc-sc.gc.ca



Surveillance du corps entier pour la contamination radiologique

par : Docteur Gary H. Kramer Chef, Laboratoire de surveillance humaine Division de la surveillance des rayonnements et des évaluations de santé Bureau de la radioprotection

Le BRP s'est doté d'équipement de surveillance du corps entier de haute résolution portatif et fixe qui améliorera les capacités de surveillance radiologique du gouvernement du Canada.

Le Laboratoire de surveillance humaine du BRP a présenté une proposition à l'IRTC qui visait à améliorer les capacités de surveillance du gouvernement, à l'appui du PFUN. La proposition a été préparée de concert avec le ministère de la Défense et Énergie atomique du Canada limitée. Cette proposition permettra d'améliorer les capacités du gouvernement fédéral à intervenir au cas où l'on disperserait du matériel radioactif dans un centre peuplé.

Moniteurs-portiques

On a acheté quatre moniteurs-portiques déployables en 2002. Ces appareils permettent de différencier rapidement les personnes qui ont été contaminées par du matériel radioactif des personnes non atteintes. Ensemble, les moniteurs-portiques peuvent examiner jusqu'à 1 000 personnes à l'heure. On s'est servi de ces dispositifs au cours d'exercices d'urgence fédéraux-provinciaux sur le terrain et d'ateliers de formation qui ont eu lieu en 2003 et 2004. À l'heure actuelle, on s'en sert dans l'entrée principale du BRP afin de contrôler les personnes qui entrent et quittent l'édifice. En février 2005, l'équipement a été soumis à de nouveaux essais lors d'exercices fondés sur la réalité à la Base des Forces canadiennes Suffield, en Alberta.

Détecteurs pour le corps entier et les poumons

En 2004, on a acheté une autre pièce d'équipement pouvant servir d'anthroporadiamètre portatif de haute résolution en vue d'établir si les personnes ont respiré de l'air ou consommé des aliments ou de l'eau contaminée par du matériel radioactif. La sensibilité de cet instrument permet de détecter sur le terrain des radionucléides déposées dans l'organisme, ce qui améliore les estimations des risques et améliore la gestion des conséquences pour les personnes touchées. L'équipement a été calibré au moyen d'un agencement de techniques de modélisation statistique expérimentales et standard (p. ex. les calculs Monte Carlo). L'équipement se trouve actuellement dans le Laboratoire de surveillance humaine.

On a acheté un anthroporadiamètre à haute résolution en 2003. On peut maintenant réaliser une analyse d'un fardeau interne complexe à la suite d'un déversement de produits de la fission et de l'activation (p. ex. des radionucléides). De plus, en 2003, le compteur pulmonaire du BRP a été remplacé par des détecteurs de plus grande taille et plus fiables qui permettent de réaliser une analyse plus précise de l'absorption d'un actinide (uranium, plutonium, neptunium, etc.). Tout l'équipement se trouvant dans les installations fixes a été pleinement caractérisé et fonctionnel d'ici au début de 2005.



Le D^r Gary Kramer est debout dans un moniteur-portique installé au Bureau de radioprotection.

L'exercice Fermi II vérifie les capacités du laboratoire

Par : Sonia Johnson

Chef, Section de la surveillance nationale Bureau de la radioprotection

La Section de la surveillance nationale du BRP et la DPIUN ont participé à un exercice d'intervention en cas d'urgence nucléaire en laboratoire organisé par la Gestion des situations d'urgence Ontario. L'exercice a eu lieu au mois de septembre 2004. On y faisait une simulation d'un déversement au réacteur nucléaire Fermi II au Michigan, à moins de 20 km des limites frontalières canadiennes.

Le scénario de l'exercice portait sur une contamination agricole. Il était question de vérifier que les aliments et le lait produits dans la région touchée étaient propres à la consommation humaine.

On a prélevé 30 échantillons simulés de fourrages, de fruits, de légumes, d'eau potable et de lait. Ces échantillons ont alors été acheminés à la Section de la surveillance nationale, au Laboratoire de radioprotection du gouvernement de l'Ontario et à un laboratoire nucléaire mobile du gouvernement fédéral. On a mis à l'essai le protocole de mesure des échantillons d'urgence de chacun des laboratoires et les processus de communication et de collaboration entre les groupes participants. L'exercice a aussi été l'occasion du déploiement inaugural du laboratoire nucléaire mobile.



Le coin des sciences

Le BRP est reconnu

Le BRP a récemment été reconnu par Franca Padoani, chef de la section de surveillance des radionucléides de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICEN), pour sa contribution internationale à la science et à la promotion du développement de la technologie du gaz rare aux fins de vérification du Traité.

« Selon moi, la contribution du Canada, et en particulier celle du Bureau de la radioprotection, à l'avancement des essais du gaz rare a été excellente et décisive, non seulement au chapitre de l'installation de systèmes de gaz rare au Canada, mais aussi pour son apport scientifique de haut niveau. », de dire la docteure Padoani. (Traduction libre)

La technologie du gaz rare pour les radionucléides est le moyen le plus récent et peut-être même le plus précis de détecter une explosion nucléaire parmi les quatre technologies de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (séismique, infrason, hydroacoustique et particule radionucléide/gaz rare). La docteure Padoani a indiqué que le BRP avait récemment fait preuve d'un grand leadership au cours d'ateliers et de rencontres de groupes de travail aux Nations Unies, lesquels portaient sur la justification scientifique et technique relativement à l'installation expérimentale d'équipement au gaz rare aux 40 sites de gaz rare décrits dans le traité. Avant cette décision, on ne savait trop si le développement de la technologie du gaz rare irait au delà de quelques stations d'essai jusqu'à l'entrée en vigueur du traité.

Pour en savoir plus long sur le Traité et les progrès réalisés à ce chapitre, veuillez visiter le site http://pws.ctbto.org/

S'amuser avec les mots Réponses

- Jievert (1
- 2) uoitesinol
- 3) noissi'

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

Cette publication peut être reproduite librement à condition d'indiquer la source au complet. L'utilisation de la présente publication à des fins de publicité est strictement interdite. Santé Canada n'est aucunement responsable de la précision ni de l'authenticité de l'information d'appui indiquée (p. ex. en ce qui concerne les renvois à des rapports et autres documents).

Lignes directrices pour soumettre un article à LIAISON

Le bulletin LIAISON est publié trois fois l'an par la DPIUN de Santé Canada.

LIAISON est un bulletin de nouvelles électronique consacré à la promotion d'un échange ouvert et large d'information à propos de la préparation aux urgences nucléaires et de l'intervention en cas d'urgences au Canada, en partageant de manière objective les nouvelles et l'information parmi les intervenants du milieu. Notre vision consiste à favoriser une relation visible axée sur l'engagement et la collaboration parmi tous les intervenants œuvrant dans les domaines de la planification d'urgence radiologique et nucléaire, de la préparation aux urgences et de l'intervention pour le bien de l'ensemble des Canadiens.

Nous voulons de vos nouvelles!

Avez-vous des nouvelles à signaler, de l'information sur des dossiers quelconques ou des anecdotes que vous aimeriez partager avec vos collègues du PFUN? Si c'est le cas, faites-nous signe!

Les articles présentés en vue de les faire publier :

- peuvent être rédigés en français ou en anglais;
- devraient porter sur des questions ayant trait à la préparation et à l'intervention aux urgences nucléaires;
- doivent compter moins de 500 mots (au maximum) et être écrits en termes simples.

Veuillez enregistrer votre article en format texte (*.txt), Word (*.doc) ou WordPerfect (*.wpd). Si vous avez des graphiques à ajouter à votre texte, faites-nous les parvenir aussi! Les graphiques doivent être de qualité allant de 150 à 300 points au pouce (dpi) et enregistrés en format JPEG (*.jpg) ou bitmap (*.bmp).

Notez que tous les articles seront tronqués au besoin et révisés pour qu'ils soient clairs avant d'être publiés. La décision d'inclure ou non les graphiques à l'appui des textes revient au conseil de rédaction.

Si vous souhaitez ajouter votre nom à la liste de distribution du bulletin LIAISON, veuillez communiquez avec nous! Envoyez-nous tout simplement un courriel demandant de faire ajouter votre nom à notre liste d'abonnés.

Communiquez avec nous!

Voici les coordonnées de l'équipe du bulletin LIAISON : Section de la coordination de l'information technique

DPIUN

Direction générale de la SESC - PSM - BRP

Santé Canada

Édifice Tupper, 4° étage

2720, promenade Riverside

I.A.: 6604G

Ottawa (Ontario)

Canada

K1A 0K9

Notre adresse électronique est la suivante : liaison@hc-sc.gc.ca

